



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 mai 2012
Français
Original : anglais

Lettre datée du 7 mai 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à mes lettres datées des 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24 et 25 avril 2012, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur ce qui suit :

Le Gouvernement de la République arabe syrienne a pris des mesures sérieuses pour s'acquitter des obligations qui lui incombent au regard du plan en six points et fournit régulièrement à l'Envoyé spécial de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, des informations par écrit sur les mesures qu'il a adoptées en vue de l'appliquer.

Tandis que le Gouvernement syrien demeure résolu à appliquer le plan, les groupes terroristes armés continuent de le violer et de commettre une série d'actes terroristes qui vont croissant et entraînent la mort de civils et de policiers et la destruction de biens publics et privés.

Nous avons fourni régulièrement à M. Annan, au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité des informations détaillées sur les violations du plan prévoyant la cessation de la violence, commises, depuis le 12 avril, par des groupes armés. On trouvera ci-après des informations sur le nombre de violations commises chaque jour par les groupes armés au cours de la période allant du 24 avril au 5 mai 2012 :

- Le 24 avril 2012, les groupes armés ont commis 139 violations;
- Le 25 avril, les groupes armés ont commis 123 violations;
- Le 26 avril, les groupes armés ont commis 149 violations;
- Le 27 avril, les groupes armés ont commis 101 violations;
- Le 28 avril, les groupes armés ont commis 94 violations;
- Le 29 avril, les groupes armés ont commis 92 violations;
- Le 30 avril, les groupes armés ont commis 84 violations;
- Le 1^{er} mai, les groupes armés ont commis 111 violations;
- Le 2 mai, les groupes armés ont commis 124 violations;
- Le 3 mai, les groupes armés ont commis 107 violations;



- Le 4 mai, les groupes armés ont commis 74 violations;
- Le 5 mai, les groupes armés ont commis 86 violations.

Le nombre total de violations commises par les groupes armés du 12 avril au 5 mai 2012 est de 2 339.

Si vous souhaitez obtenir un complément d'informations sur toutes les violations susmentionnées, veuillez noter qu'une liste détaillée est disponible à la Mission de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) **Bashar Ja'afari**
